La ville d'Ecully

Inscription sur le registre canicule et grand froid



La commune et le Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue en période estivale, notamment en cas de fortes chaleurs et en période de grandfroid

Toute personne âgée de plus de 65 ans ou handicapée peut s'inscrire sur le registre du C.C.A.S., notamment si elle se sent vulnérable du fait de son isolement. Ce recensement permettra une intervention ciblée des services sociaux, en cas de déclenchement du plan canicule, ou plan grand-froid par le Préfet.

C.C.A.S.: Mairie d'Écully, Place de la Libération. Tél.: 04 78 64 17 00.

Télécharger la fiche d'inscription sur le registre canicule-grand froid







MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération CS 80212 69134 écully Cedex

HORAIRES: Lun - Ven: 8h30 > 12h - 13h30 > 17h Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

> ✓ OK, tout accepter

Personnaliser